



ICP

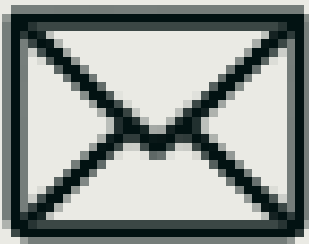
UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Portrait

Soeur Claire R, étudiante en troisième cycle

Vous préparez un doctorat en Droit canonique sur la Vie consacrée. Quel est l'objectif de ces études ?

Membre de la Congrégation des Sœurs du Christ, envoyée en France pour des études de Droit canonique, par le Conseil de la Province de Madagascar, conscient des besoins de l'Église locale (et de ses institutions).



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Pour mieux servir cette jeune Eglise, certaines compétences sont requises. Je ne m'attendais pas du tout à continuer jusqu'au doctorat mais la demande de la provinciale avec l'encouragement du Doyen me donnent confiance et courage pour cette belle mission de l'Église de par mon institut. Le Droit relatif à la vie consacrée actuelle est marqué fortement par le Concile Vatican II. Mon choix d'approfondir cette partie du Droit canonique est marqué par mon désir d'approfondir les richesses qu'offre Vatican II ; l'Église, célèbre le 50e anniversaire de ce Concile ; et de plus, 2015 est l'année de la Vie consacrée. Ce choix n'exclut pas de réfléchir sur d'autres disciplines du Droit canonique qui se croisent dans mes recherches. Ces études qui sont pour moi une découverte m'aident à comprendre notre Église et à l'aimer davantage afin de mieux la servir. C'est ce désir de servir l'Église du Christ qui m'anime en faisant de mon mieux, malgré les difficultés.

Pourquoi la Faculté de Droit canonique de Paris ?

Je peux affirmer la qualité de l'enseignement de la Faculté de Droit canonique de Paris que je salue avec tous les intervenants qu'elle nous offre : les professeurs, les enseignants, la secrétaire, les relations entre étudiants comme les différentes propositions offertes par la Faculté de Droit canonique, tout cet « environnement » constitue pour moi un atout majeur. Dès mes premières années à l'ICP, car j'ai dû valider mes années propédeutiques à l'IER ; je n'hésitais pas alors, à suivre les sessions, les

conférences, les journées et voyages d'études, les colloques, ... Tous bien organisés. Ces derniers sont très complémentaires, car ils nous permettent de croiser nos connaissances avec des praticiens (le personnel expert de la Curie romaine, de la Conférence des Évêques, des officialités, de la Cour européenne des Droits de l'homme...). Par ailleurs, j'ai pu profiter aussi d'autres propositions de différents organismes de l'ICP, comme par exemple, les questions d'actualités, le séminaire Africae munus Je termine enfin par les réalisations actuelles de la Faculté et à l'ICP dont je suis fière : d'abord, le lancement des cours en ligne de cette Faculté, depuis deux ans ; moi même en suis l'une des animateurs, quelle joie de pouvoir partager ce qu'on a reçu ; de plus, les différents projets que vit l'ICP actuellement, en particulier « le campus de demain » : des réalités plus pragmatiques pour être au service de ceux qui cherchent la Vérité, le Christ Lui-même, et par là, mieux le servir.

Publié le 23 juillet 2015 – Mis à jour le 20 novembre 2023

A lire aussi

À LA
UNE

Tous les tags